

# Etes-vous pour le OUI ou le NON à la constitution Européenne façon Giscard ?



**V**ous le savez certainement les français sont appelés à se prononcer par référendum

(vote par oui ou non) le 29 MAI 2005 sur un projet de constitution Européenne.

Cette constitution rédigée à partir de décembre 2001 par un comité présidé par notre ancien président Valéry Giscard d'Estaing fait débat dans la population française. Depuis quelques semaines les partisans du oui s'inquiètent de la montée en puissance du non, aujourd'hui les sondages sont unanimes pour dire que le oui et le non sont au coude à coude. Néanmoins la moitié des Français ne savent pas encore que choisir par manque d'informations. Les jeunes communistes de Toulouse ont réalisé ce test pour vous aider à faire **vos** choix. Nous tenons à votre disposition l'intégralité du traité si vous souhaitez le consulter.

**A vos stylos,**

**Prêt ? ...Partez !**

## Question one:

Vous le savez peut être mais ce traité a été écrit par une poignée d'hommes politiques et de technocrates européens, vous pensez...

- A)** ça ne me choque pas que quelques personnes qui ne me représentent pas forcément se mettent d'accord entre eux pour planifier le futur de l'Europe.
- B)** Je ne comprends pas qu'une question aussi importante ne soit pas l'objet d'un travail de l'ensemble des citoyens ou au moins que toutes les opinions aient pu participer. A moi on ne m'a rien demandé !

## Question two:

Une constitution c'est une loi suprême qui donne un cadre à toutes les autres décisions prises dans un Etat démocratique, elle organise également les institutions pour éviter une dictature. En France la constitution de la Vème république a été promulguée le 4 octobre 1958, elle reprend des idées de nos autres anciennes constitutions par exemple celle de l'égalité des citoyens entre eux...

- A)** je me moque des grands principes démocratiques, ce que je veux c'est faire du business dans une Europe des affaires dans laquelle « **la concurrence est libre et non faussée** ». (Article I.3)
- B)** ce traité est antidémocratique car il inscrit pour toujours une politique bien définie (capitalisme), aucune constitution de la France depuis la révolution à aujourd'hui ne s'est permise de décider quelle politique allait s'appliquer aux pays. Le choix revient aux électeurs. A chaque vote, ils peuvent changer d'avis, pas avec ce projet de constitution !

## Question three :

Parlons un peu des services publics : le service public en France est particulièrement développé, il regroupe des activités économiques pas forcément rentables mais qui ont un intérêt quasi vital pour la population, la santé, le transport, l'aide sociale entre autre. En ce qui nous concerne la plupart de ses services sont gérés par l'Etat (c'est-à-dire la communauté) ou par des organismes paritaires (salariés plus patronat). La constitution, d'inspiration ultra libérale, imposerait que ces services soient « **soumis aux règles de la concurrence** », c'est-à-dire privatisés.

- A)** je suis d'accord avec l'article III.166.2 le service public doit être une pratique dérogatoire (exceptionnelle), et toute aide en sa faveur doit être considérée comme « incompatible avec le marché intérieur »
- B)** cette vision libérale de l'intérêt général est absurde, que vont devenir les secteurs non rentables comme les transports ? Ne va-t-on pas vers des inégalités croissantes ou des services de mauvaises qualités ? Je me souviens de l'accident d'un train en Angleterre faute d'entretien des voies et du matériel par l'entreprise privée, ou des coupures de courants en Californie l'année dernière faute d'investissement.

## Question four :

Et l'emploi ? Merci de repasser dans 100 ans la constitution ne prévoit rien pour la protection et le développement de l'emploi.

- A)** tant pis pour notre poire.
- B)** ils vont voir si moi je me moque du chômage et des délocalisations, je propose que l'Union développe immédiatement un droit social européen protecteur des salariés.

### Question five :

La raison affichée pour élaborer ce texte est l'élargissement de l'Europe, Giscard prétend que son œuvre va mieux organiser l'Europe, garantir la paix et faire face aux Etats-Unis.

- A)** C'est tout à fait vrai, d'ailleurs la constitution prévoit une défense commune.
- B)** Pas la peine de hurler victoire, cette volonté affichée est contredite par le placement de la future Europe sous la protection US, en effet la défense commune doit être « **compatible avec la objectifs de l'OTAN.** »(I-41.2). De plus elle oblige les états à **une augmentation des dépenses militaires !!!**(I-41.3) belle preuve de pacifisme !

### Question six :

Droit des femmes ? La constitution prétend favoriser l'égalité hommes /femmes dans leur vie professionnelle mais rien sur l'accès à la contraception, l'IVG, rien sur les violences, au contraire elle inscrit « **le droit à la vie** » (II-62) autrement dit le thème favori des anti-avortement.

- A)** Dommage, de toute façon il nous reste le jour de la femme.
- B)** Je refuse le fatalisme, de plus il est inconcevable que le traité prévoit le droit au mariage mais aucune référence au droit au divorce ou aux unions hors mariage (II-69).

### Question seven :

Etes vous d'accord avec la disposition suivante :

**« Les États membres s'efforcent de procéder à la libéralisation des services au-delà de la mesure qui est obligatoire »** article III-148.

- A)** Oui, elle permettra aux entreprises de faire encore plus de profit même si le droit des salariés en pâtira.
- B)** Tiens ! Ca me fait penser à la directive Bolkestein qui prévoit d'autoriser les entreprises dont le siège social est à l'étranger à faire travailler ici leurs employés étrangers dans les conditions de leur pays d'origine !!! Moi je dis NON. Il faut plutôt les mêmes droits sociaux pour tous les Européens. (harmonisation par le haut).

**Stop, c'est fini. Comptez maintenant vos réponses.**

---

#### **Vous avez une majorité de A :**

**Attention !** Vous penchez vers le oui. L'Europe telle que vous la voyez est fondée sur l'économie, vous êtes plus intéressé par les affaires que par les droits politiques et la fraternité nécessaire dans l'établissement de l'Europe. Essayez de voir à long terme, ce que prévoit cette constitution aura des conséquences sur votre mode de vie, sur celle de votre famille et de vos amis ; refaite ce test et essayez d'imaginer une Europe proche des gens.

#### **Vous avez une majorité B :**

**Bravo !** Votre vision de l'Europe est ouverte et humaniste. Vous n'avez pas l'intention de baissez les bras pour dire qu'il faut une autre Europe. Le NON ne vous fait pas peur, le chaos tant décrié par les partisans de cette camisole ultra-libérale n'aura pas lieu. En effet l'UE continuera d'être administrée par les traités précédents (tous très médiocres). Votre NON permettra aux politiques de revoir leur copie car pour l'instant vous avez envie de donner à Giscard, Berlusconi, Seillière et Sarkozy un 0/25 😊

---

**Comme vous avez pu le constater, cette constitution, comme le projet de loi Fillon, fait partie intégrante d'une logique capitaliste qui nous conduit à plus d'injustice et de régression sociale.**

**Mouvement des Jeunes Communistes de Toulouse**  
26 rue Compans 31500 Toulouse

05.61.58.17.34 [contact@mjc31.org](mailto:contact@mjc31.org) [www.mjc31.org](http://www.mjc31.org)

La JC, c'est un outil pour tous ceux qui veulent changer la société. Pour agir ensemble, se tenir informer des mobilisations n'hésite pas à nous contacter.

**Retrouve la JC à la  
manif du 1<sup>er</sup> Mai !**

**10h place  
Arnaud Bernard.**